

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

Hé, vous ! Oui, vous !
Savez-vous que vous pouvez écouter Europe 1 ou 230 radio,
700 web radio et plus de 200 000 podcasts sur une seule application gratuite ?
Avec Radio Player France sur smartphone, enceinte ou en voiture,
vos radios sont toujours avec vous.
Radio Player France, l'appli de toutes les radios.
On de l'âtre à compte.
Christopher de Lattes.
Aujourd'hui, l'une des plus grandes affaires des années 60,
l'affaire Jean-Marie Deveaux,
du nom d'un gamin de 19 ans un peu simplé,
un commis de boucherie qui se retrouve accusé
d'avoir égorgé la fille de ses patrons, Dominique Sétan.
Dans cette affaire passionnante et passionnée,
vous allez retrouver le chroniqueur d'Europe n°1 à l'époque,
Frédéric Pochère, au sommet de son art,
et la justice française au fond du trou.
La réalisation signée, Céline Le Bras.
Européen, Christopher de Lattes.
La scène se déroule le 7 juillet 1961,
dans le HLM de Brons, près de Lyon,
au 156, Avenue Saint-Exupéry.
Vous voyez la boucherie ? On va être chocais.
C'est la boucherie de M. Madame Bessard.
C'est commune, le boucher et la bouchère et leurs filles
habitent au dernier étage.
Quelques marches à monter et ils sont chez eux.
Le 7 juillet 1961, donc, en début d'après-midi,
M. Bessard annonce à son commis qu'elle s'absente pour une heure.
Je monte chez moi, Janoux. Je te laisse, Dominique ?
Hein ? T'es gentil Dominique avec Janoux ?
Oui, maman. À tout de suite.
Dominique, vous l'avez compris, c'est sa fille. Elle a Sétan.
Et donc M. Bessard monte chez elle.
Elle y reste à peu près une heure, une heure et qu'à.
Et elle redescend. Et quand elle rentre dans la boucherie...
Janoux ? Janoux, elle est où, Dominique ?
Je sais pas où qu'elle est, M. Madame.
Dominique ! Tu l'avais sorti, Janoux ?
Oui, oui. Elle vient de partir.
Je t'avais demandé de la surveiller.
Où est-ce qu'elle est ?
Mme Bessard immédiatement mobilise les voisines

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

et tout le monde se met à chercher la gamine.
Et c'est une voisine, Mme Canard, qui la découvre au sous-sol,
dans la cave.
Un petit corps dans une mare de sang.
Oh mon Dieu ! Mon Dieu ! Elle a été écorchée !
Et elle a aussi une grosse blessure au ventre.
Et maintenant, faut prévenir la mère.
Les hurlemente la maman. Terrible !
Et bien sûr, elle ne veut pas la laisser là,
sur le sol froid et sale de la cave.
Alors elle l'apprend dans ses bras.
Et en larmes, elle va la déposer sur le palier
entre le sous-sol et le rez-de-chaussée.
Janoux ? Janoux, s'il te plaît, tu peux appeler la police ?
Les policiers arrivent et ils procèdent aux premières constatations.
La mort est récente, la gamine est encore tiède.
Elle a été gorgée, regarde.
C'est tranché bien net.
Et je pense que c'est des coups de côté aussi
qu'elle a reçu dans le ventre.
Assez logiquement, même si la mère a l'air de bien l'aimer,
le premier suspect qui se présente,
c'est le commis, Janoux.
A vous aussi, vous avez pensé à lui tout de suite, n'est-ce pas ?
Il a 19 ans et il a l'air d'être un peu simplé.
La mère dit que quand elle est redescendue au magasin,
il travaillait.
Approchez-vous, jeune homme, approchez-vous.
On peut voir vos vêtements ?
Nickel, pas de traces de sang.
Où est-ce que vous rangez vos couteaux, jeune homme ?
Mal, là ?
Les couteaux sont tous à leur place,
propres et secs.
On a pas l'impression qu'ils ont été nettoyés récemment.
À partir de là, les policiers tentent de reconstituer
précisément, minute par minute,
ce qui s'est passé entre deux heures,
le moment où la mère monte à son appartement,
et quatre heures, l'heure où on retrouve le corps de Dominique.
Qui était où, qui a fait quoi ?
La dernière à avoir vu Dominique vivante,
c'est une voisine, Madame Bourne.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

Elle est venu frapper chez moi pour jouer avec ma fille.
Il était quoi ?
Trois heures et quart ? Trois heures, vingt ?
Je lui ai dit que c'était pas possible parce que je devais aller à la poste.
Alors, elle est partie.
Donc, à trois heures, vingt, elle était vivante.
Or, c'est à peu près à ce moment-là que la mère redescend au magasin.
Trois heures, trois heures et quart.
Or, la mère dit que quand elle rentre dans la boucherie,
Jannot est là.
Il travaille.
Donc, si à trois heures, vingt, la gamine était vivante,
ça ne peut pas être Jannot.
Mais alors qui ?
En menant leur traditionnelle enquête de voisinage,
les policiers recueillent cinq témoignages,
cinq personnes qui disent avoir vu un homme
rôder dans le quartier à l'heure du crime.
Pour moi, ce gars-là, il était d'origine maghrébine.
Je me souviens qu'il avait un blouson noir, brillant.
Sur son blouson, il y avait une grosse tâche, oui.
Moi, je l'ai vu partir vers les cantonnements des ouvriers étrangers
qui travaillent à l'usine Berlier.
Par là-bas-là.
Les policiers font venir un chien pisteur
qui est effectivement flairer une trace
qui va droit vers le cantonnement des ouvriers de l'usine Berlier.
Aujourd'hui, un cantonnement de chantier, ce sont des algécombes.
Mais à l'époque, ce sont plutôt des cabanes en planches.
On n'est pas loin du taudis.
Les policiers vont fouiller là-bas.
Ça ne donne rien.
Le corps de la petite Dominique est, bien sûr, autopsié.
Selon mes conclusions,
les coups ont été portés au moyen d'un couteau de grande taille.
Ils ont d'abord été portés au niveau de la gorge,
ce qui a entraîné la mort,
et ensuite au ventre.
Voilà ce que je peux dire.
Est-ce qu'elle a été violée, cette petite docteur ?
Non.
Et ensuite, ma foi,
l'enquête patine pendant deux mois.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

Deux mois plus tard, le 29 août,
dans la matinée,
Jano, le commis, disparaît d'un coup du magasin.
Jano ?
Jano, il est où, notre Jano ?
Je ne sais pas.
Je ne sais pas.
Je ne sais pas.
Jano, il est où, notre Jano ?
Mme Bessard le retrouve à la cave,
étendue sur le sol,
une main sur la tête.
Qu'est-ce qui t'est arrivé, mon Jano ?
Je ne sais pas, Mme Bessard.
On m'a donné un coup sur le tête.
Bouge pas, mon Jano.
Je m'en vais appeler la police.
Les policiers arrivent,
et ils emmènent immédiatement Jano,
chez un médecin.
J'ai bien regardé, messieurs.
Je ne vois pas de traceux coups.
Il y a mieux quelques griffures,
mais c'est vraiment rien de grave.
Il a très bien pu se faire ça tout seul.
Qu'est-ce que c'est que cette histoire, Jano ?
Tu n'as pas été assommé.
Tu n'as pas été assommé.
Tu t'es griffé toi-même.
Pourquoi t'as inventé ce beau bar ?
Et là, pchit,
le gamin se déballonne d'un coup.
C'est vrai, monsieur.
J'ai fait croire que j'avais été attaqué.
C'est pour qu'on me croive,
pour qu'on me croive que c'est pas moi qui ai tué la petite.
Parce qu'il y a des gens qui disent que c'est moi.
Mais c'est pas moi.
Je vous le jure, monsieur.
On veut bien le croire.
On veut bien le croire.
Cela dit, il aurait voulu attirer l'attention sur lui,
qu'il n'aurait pas mieux fait.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

Deux jours plus tard,
Jano est convoqué au commissariat
pour un interrogatoire un peu plus musclé.
Bien, mon Jano.
Tu vas me faire gagner du temps, hein ?
Je veux pas y aller par quatre chemins.
C'est toi qui l'as tué, la petite, c'est ça ?
Bah oui.
C'est ça, c'est moi qui l'as tué.
Excellent.
Voilà une affaire rondement menée.
Sauf que le lendemain,
il se rétracte.
Je vous ai dit que c'est moi que je l'avais tué.
C'est pas vrai, j'ai dit n'importe quoi.
À l'ombre, voilà qu'il fait marche arrière.
Reprise de l'interrogatoire.
Et nouveau à eux.
Quand la patronne, elle est montée.
Après, j'ai fermé le magasin.
Je suis allé à la cave avec la petite.
C'était pour éguiser un couteau.
Et c'est elle qui m'a dit,
je viens avec toi, Jano.
C'est pas moi qui ai demandé.
Et après qu'on ait arrivé à la cave.
Je sais pas bien pourquoi.
J'ai eu envie de la tuer.
Alors je lui ai dit, j'avais perdu ma montre.
Et je l'ai emmené dans un coin qui était tout sombre.
Et puis je lui ai donné un coup dans le ventre.
Et là, elle a crié.
Alors je lui ai mis la main sur la bouche.
Comme j'avais le couteau dans la main droite.
Je lui ai tranché la gorge.
Comme ça, elle criait plus.
C'est ce qu'on appelle des aveux circonstanciers.
Le jeune Jean-Marie Dovreau, 19 ans,
est immédiatement conduit devant un juge d'instruction de Lyon.
Il lui répète, mot pour mot, la même histoire.
Et il le fera une troisième fois au moment de la reconstitution.
Avec quand même, note le juge.
Des hésitations.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

Mais bon, voilà, le dossier est bouclé.
Il est éteillé par des aveux.
Total succès.
Mais en vérité, à ce moment-là,
le juge d'instruction a des doutes,
de sérieux doutes,
sur la culpabilité de ce garçon.
Alors le 4 septembre,
il le fait extraire de sa prison.
Et il le fait revenir dans son bureau.
Bon âme.
Il lui a même choisi un avocat commis d'office.
Maître André Soulier,
un petit jeune qui débute.
Bien Jean-Marie.
Maintenant, il faut me dire la vérité.
C'est grave.
Est-ce que tu as tué l'enfant ?
Oui ou non ?
Oh ben non, monsieur le juge.
Tu l'as pas tué.
Oh ben non, monsieur le juge.
Alors pourquoi avoir dit que c'était toi ?
À cause des piqûres, monsieur le juge.
Des piqûres ?
Quelles piqûres ?
Le commissaire, il m'a posé des questions.
Il m'a dit qu'il allait me piquer
du serum de vérité pour voir si je mentais.
Et moi, je veux pas de piqûres.
J'en veux pas.
Mais à moi aussi,
tu as dit que c'était toi.
Je vous l'ai dit,
mais je le pense pas.
Je disais comme si je l'avais fait,
mais c'est pas vrai.
À partir de ce jour-là,
le jeune Jean-Marie de Vaux
ne changera plus d'avis.
Il n'a pas tué Dominique.
Pourquoi le juge a-t-il des doutes
d'après vous ?

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

Eh bien, je vais vous l'expliquer.

La voisine

dit que Dominique sonne chez elle

à trois heures et quart, trois heures vingt.

Or, Mme Bessard la Bougère

revient au magasin

à trois heures et quart.

Et elle tombe sur son commis.

Jannot.

C'est impossible.

Alors du crime, c'est-à-dire à trois heures vingt,

il était avec sa patronne.

Il n'a pas pu tuer Dominique.

Techniquement, il n'a pas pu.

Sauf qu'entre-temps,

vous, la voisine et la mère

qui ont bien compris que leur déclaration

inocentait Jannot,

ce go-gole de Jannot,

ce neneux de Jannot, comme on dit dans le quartier.

Alors, à bien y réfléchir,

elles se sont peut-être trompées

d'horaires.

La voisine d'abord.

Je vous ai dit que la gamine avait sonné chez moi

à trois heures et quart, trois heures vingt.

Je me suis trompé.

C'était ben avant, oui.

C'était ben avant.

La mère, madame Bessard, il aime.

Je vous ai dit que j'étais

redescendu au magasin vers trois heures, trois heures et quart.

Je sais pas pourquoi je vous ai dit ça.

C'était bien l'après.

Et donc maintenant,

Jannot a parfaitement eu le temps

de tuer la gamine

et de remonter au magasin

et de nettoyer les couteaux

et de les sécher.

Heureusement qu'elles ont retrouvé la mémoire.

C'est de là.

Mais il y a encore un problème.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

Une incohérence.
Le légiste qui a réalisé l'autopsie
dit qu'elle a d'abord été
égorgée et a ensuite
poignardé au ventre
dans cet ordre.
Et comment le sait-il ?
S'il y avait du centre en l'abdomen,
j'en aurais conclu qu'elle avait
d'abord été frappée au ventre.
Mais il n'en avait pas.
C'est donc qu'elle a d'abord
été égorgée.
Or dans ses aveux,
même si depuis il s'est rétracté,
le jeune Jannot dit qu'il a d'abord
frappé le ventre
et qu'ensuite il a tranché le coup.
Dans ce cas-là, il aurait dû y avoir
du sang dans l'abdomen
et il n'en avait pas.
Il y a un truc qui ne colle pas.
Mais le légiste ne peut pas
changer son rapport d'autopsie,
comme les témoins ont changé leur témoignage.
Casseland tienne.
Le juge désigne deux nouveaux experts de Paris.
Évidemment, il n'est pas question
de mois après de leur faire
faire une deuxième autopsie.
On leur envoie juste des photos
prises au moment de la première autopsie.
Et leur réponse
n'est pas parisienne,
elle est normande.
Il n'est pas impossible
que le meurtrier
est frappé d'amour au ventre
et puis à la gorge.
Mais disons qu'à notre sens,
la verse
est plus probable.
Tête basque, oui.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

Tête basque, non.
Avec ça, on est bien avancés.
Et c'est dans cet état brinque,
ballant, que le dossier part devant
la cour d'assises de Lyon.
Ou soyons clairs.
Jean-Marie Deveau risque la guillotine.
Le procès du jeune Jean-Marie
deveau s'ouvre le 4 février
de 1963.
Pour l'occasion,
le président a exigé un micro
pour que tout le monde l'entend
d'eau et clair.
A l'époque, c'est très novateur.
Effort de son micro,
il donne le ton dès la première seconde.
Deveau,
vous êtes accusés d'avoir le 7 juillet
1961
volontairement donné la mort
à Dominique Bessard.
C'est cela ?
Oui, Monsieur le Président.
Une enfant de 7 ans.
Le directeur de l'école
où vous étiez en primaire
dit de vous je lis
élèves médiocres,
médoux et docines
vivant un peu en dehors
de la réalité.
Et d'autres maîtres disent
il n'a pas le regard franc.
Un de vous.
Pas le regard franc.
Un peu comme aujourd'hui.
C'est pas votre père qui dit
c'est un garçon qui n'avoue
jamais même si des coupables.
C'est décidément une habitude.
Un de vous.
Le Président s'accroche ensuite

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

à une histoire de chat.
Votre patron de vous.
Vous avez donné un petit chat.
Et je lis
que vous lui avez
cassé les reins.
C'est un accident ça.
Je voulais prendre un escapot
je l'ai échappé
et le chat il était dessous.
Mais comment avez-vous pu lui casser
les reins ? En fait c'est un acte barbare.
C'est pas moi je vous l'ai dit.
C'est un accident.
Je suis innocent.
C'était
un petit chat innocent.
Il avait confiance en vous.
Et il est mort dans d'atroces souffrances.
Alors de vous.
On tue les petits chats.
Et puis on s'attaque aux petites filles.
Le jeune Jean-Marie
est comme pétrifié.
Et c'est pas fini.
Le Président lit maintenant le rapport
de l'expert psychiatre.
Voici ce qu'il a écrit.
On se trouve en présence
d'un adolescent prolongé.
Profondément immature
sur le plan affectif.
Profondément névrotique dans son comportement.
Sexuellement immature.
Pudique.
Refoulé.
C'est complexé.
Et il ajoute
age mentale, 8 ans.
Et puis on en vient au fait.
Et là, le jeune Jeannot
répond à toutes les questions par.
C'est pas vrai.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

Je suis innocent.
J'ai inventé.
Le commissaire qui a mené l'enquête
vient dire que comme le juge d'instruction
il a des doutes
sur la culpabilité de Jean-Marie Devaux.
Mais
il a intéressé le Président.
Bien.
Merci. Pas de questions.
Et il suspend l'audience.
Le lendemain
vient à la barre le policier
qui a terminé l'enquête
et qui a recueilli les aveux.
Lorsque Devaux m'a été présenté
je lui ai dit
tu dis toute la vérité Jeannot
et là il a baissé la tête
et je lui ai dit
est-ce que t'as entendu parler du sérum de vérité ?
Non ?
On fait une piqûre à l'accusé
et s'il dit pas la vérité on le voit tout de suite
sur un appareil.
Il m'a dit je veux pas qu'on fasse le sérum de vérité
et là il a répondu
j'ai peur
que ça me fasse mal
alors on te le fera pas
je lui ai dit
mais il faut me dire la vérité
et là Devaux m'a avoué que
sans que je le questionne plus avant
que c'était lui qui avait tué Dominique
et maintenant j'en viens directement
aux réquisitoires de l'avocat général
c'est la dernière ligne droite
de ce procès
et il ne vous a pas échappé que dans cette affaire
il manque un mobile
pourquoi diable Jean-Marie
aurait-il tué Dominique ?

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux,
un coupable bien commode**

et bien l'avocat général va en imaginer
on est très loin de la justice
place à la ligue d'improvisation
c'est
le geste criminel du voleur surpré
il est seul
dans la boutique
et il est désireux d'exploiter le tiroir caisse
et Dominique revient
au moment où il dérobe quelque chose
et elle lui dit c'est très vilasse
que tu as fait la, je vais le dire à maman
et elle a de nouveau sa folle
et il décide de faire disparaître
le témoin
grand seigneur
il lui accorde tout de même
des circonstances atténuantes
il ne faut tout de même pas oublier
que c'est un attardé
et il réclame
20 ans de réclusion criminelle
il est bien jeune
maître soulier
l'avocat qui a la lourde charge
de défendre Jean-Marie de Vaux
et il ressuscite
les témoins oubliés
si témoins
vous entendez
l'avocat qui a la lourde charge
de défendre Jean-Marie de Vaux
il ressuscite
les témoins oubliés
si témoins
vous entendez
si
on a vu un homme de type nord-africain
venant de l'immeuble
Dominique était morte
et courant à toute jambe
en direction du cantonnement berlier
cet homme

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

plusieurs habitants du quartier
l'ont vu rôder quelques jours avant le crime
et ils ne l'ont pas revu depuis
à la fin de sa plaidoirie
il s'approche de Vaux
regardez-le
il a eu 8 ans
il a eu 8 ans d'âge mental
il ne peut rien dire
il ne comprend rien
ça n'est pas de sa faute
si il est bête
à 17h
la cour et les jurés se retirent
ils sont de retour
2h30 plus tard
accusé
levez-vous je vous prie
à la question Jean-Marie de Vaux
est-il volontairement donné la mort
à Dominique Bessard
la réponse est oui
en conséquence la cour vous condamne
à 20 années de réclusion criminelle
20 ans
mais lui il n'a pas compris
il se tourne vers son avocat
c'est vrai maître
je torse ce soir
mais l'histoire n'est pas finie
car un nouveau personnage
apparaît dans la vie du jeune Jean-Marie de Vaux
un curé
l'abbé Robert Boyer
visiteur de prison
à qui on l'a dit un jour
vous devriez le voir
c'est un pauvre gosse
alors il va le voir
et il l'écoute
et en sortant il monte un comité
de soutien
un certain nombre de gens

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

qui comptent beaucoup à l'époque
Jean Rostan
de l'académie française
Eugène Claudius Petit
vice-président de l'Assemblée nationale
et Frédéric Pochère
journaliste à l'Europe n°1
l'idée du père Boyer
est de déposer une demande de grâce
auprès du président de la République
mais ça
ça ne plaît pas du tout à Jean-Marie
la grâce
j'en veux pas
ça serait avoué
moi je suis innocent
mais Jean-Marie
si vous pouvez sortir plus tôt
si vous faites ça mon père
c'est plus à peine de venir me voir
je serais plus votre ami
ah il a pris de l'assurance
le petit Janot
mais il reste fragile
en 1967 à la prison de Melin
il fait une tentative de suicide
et il enchaîne avec une grève de la fin
de 40 jours
mais il arrête
quand le père Boyer vient lui dire
Janot
ça y est
le ministre de la justice va demander
le jugement
car le père Boyer
est allé voir le garde des sauts
renait capitain en personne
et il lui a révélé
des informations qu'il tient
de l'avocat de Janot, maître Soulier
deux jurés
disent qu'ils ont été manipulés
par le président de la cour d'assises

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

les mêmes jurés
racontent que les délibérations
ne se sont pas tenues dans la salle
des délibérés comme c'est l'usage
mais dans le bureau personnel
du président, ce qui change tout
parce que dans la salle des délibérés
les jurés et les magistrats sont
installés autour d'une table
à égalité
alors que dans le bureau du président
le magistrat place trône derrière son bureau
c'est lui qui a le pouvoir
voilà en tout cas un joli motif
de cassation
mais ça n'est pas tout
toujours d'après ces deux jurés
on leur a raconté que juste avant
le procès
il est allé sur les lieux du crime à bronze
avec le commissaire
et avec l'avocat général
il a oublié les avocats
donc et les jurés
le procès a en quelque sorte commencé
sans eux
et en plus il y a une preuve de ça
les trois osos sont allés à bronze
dans une voiture du commissariat
et c'est écrit sur le registre
des entrées et des sorties de l'hôtel de police
ça me dit donc
si avec ça le jugement n'est pas cassé
il est cassé
je vous rassure
le 4 mars 1969
le verdict qui condamné Jean-Marie Devault
est annulé
rendez-vous pour un nouveau procès
à 10 juin
Mesdames et messieurs la cour
est d'entrée
tout le débat porte sur les coups de couteau

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

vous vous souvenez que le premier légiste dit
Dominique est morte et gorgée
et le coup à l'abdomen a été donné après
mais vous vous souvenez aussi
que dans ses aveux
Jean-Marie a dit qu'il avait d'abord frappé
l'abdomen
et ensuite la gorge
maître soulier demande au légiste
professeur Roche
comment meurtons d'un coup
à l'abdomen
je répète ce que je vous ai dit
l'enfant est mort
en quelques secondes
de l'égorgeement
on ne meurt pas si vite
de coups que l'on reçoit à l'abdomen
ce que confirme un deuxième expert
moi personnellement
j'ai fait des expérimentations
sur des chiens
je suis absolument certain
que l'égorgeement a
précédé les coups portés à l'abdomen
absolument
certain
et comme Jean-Marie Devaud
dit l'inverse
alors ça fait planer un doute
sur la valeur de ses aveux
et puis vient le moment où le fameux commissaire
celui qui a fait changer
les témoins de position
est appelé à l'abat
au premier procès il avait joué du billard
si on en croit Frédéric Potcher
de rope numéro 1
là c'est de la brasse coulée
le témoin transpire va et vient
s'éponge parle toujours
plusieurs fois le président doit le remettre
sur les rails et le président à la fin

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

c'est nerve les faits monsieur le commissaire
voyons les faits les faits sinon je vous
retire la parole le réquisitoire
est terrible
après quoi mettre soulier
plaid pendant 3h30
dans un silence absolu
tendu
je dis qu'en 8 ans
messieurs
la partie civile et la police
n'ont pas réussi
à trouver une explication
à ce crime
ni en mobile
enfin rien
rien
les jurés se retirent pour délibérer
il chose incroyable
ils sont de retour au bout de 35 minutes
seulement
à la question
Jean-Marie Devault a-t-il volontairement
donné la mort à Dominique Bessard
les jurés ont répondu non
en conséquence de quoi
Jean-Marie Devault est acquitté
j'avais voyé je vous surprendre
en train de pleurer
ça fait 8 ans
8 ans
je suis quand même heureux
d'avoir entendu tout à l'heure
monsieur le président dire
Devault n'est pas coupable
il y a 8 ans que nous l'attendions
il faut maintenant aider Devault
à reconstruire sa vie
à marcher avec les hommes libres
mais ça va pas être simple
ça va pas être facile
il ne sait plus ce que c'est que la vie quotidienne
avec ses multiples soucis

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode

et je lui ai dit un jour
que je ne l'abandonnerais pas
et bien aujourd'hui je peux le répéter
et libérer le lendemain
il est 7h33 minutes
exactement à ma montre
la porte de la prison
de Dijon Sour
ici
la foule est nombreuse
pour accueillir
Jean-Marie Devault
il sort en compagnie de son avocat
il porte sa valise
Jean-Marie Devault
je suis très content
simplement vous dites ça
vous ne ressentez pas autre chose ?
comment ?
pour l'instant
mais ces applaudissements
j'en suis très ému
et très touché
en 1972
son avocat lui obtient une haine
d'éminisation en réparation
pour rien
125 000 francs
avec l'argent il s'achète une maison de campagne
à Port Camargue
et il offre une voiture au père Boyer
il n'a jamais pu
faire parler de lui
et le meurtre de la jeune Dominique
il restait à jamais
un mystère
j'ai écrit cette histoire entre autres
en m'appuyant sur le livre d'Andres Soulier
aux éditions du Cherchemidi
mais mille et une vie